Convocation au Comité Syndical

du Syndicat mixte de préfiguration du PNR des marais du littoral charentais
Jeudi 9 juillet 2026

Le 01 juillet 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la tenue du Comité syndical du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional des marais du littoral charentais, dont la séance sera dédiée à la réinstallation Syndicat et à l'actualisation de sa gouvernance.

Cette réunion revêt une importance particulière, car elle permettra :

- de procéder à l'élection du (de la) Président(e) et des Vice-président(e)s,
- d'élire les membres du Bureau,
- de reconduire ou d'attribuer les délégations de fonctions au Président et au Bureau,
- et de valider les outils administratifs et financiers nécessaires à la poursuite des travaux de préfiguration du Parc naturel régional.

La séance se tiendra selon les modalités suivantes :
Date : Jeudi 9 juillet 2026
Heure : 14h30
Lieu : Salle des fêtes - Rue Joliot-Curie – Tonnay Charente

Les documents nécessaires à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour sont joints à la présente convocation.

En cas d'empêchement, je vous remercie de bien vouloir vous rapprocher des délégués suppléants désignés par votre collectivité. Conformément aux statuts du Syndicat mixte, un pouvoir peut également être donné à un délégué titulaire appartenant au même collège que celui du délégué empêché.

Comptant sur votre présence et votre mobilisation pour cette séance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Patrice BROUHARD
Président du Syndicat mixte de préfiguration
du Parc naturel régional des marais du littoral charentais

